



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION «PRO PETRI SEDEM»

Mardi, 18 octobre 1988

*Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs,*

1. Votre visite est pour moi une joie vivement ressentie. Je sais, en effet, que votre démarche est accomplie au nom des deux mille cinq cents adhérents à l'Association "Pro Petri Sede" disséminés à travers la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Et surtout, je mesure l'attachement éclairé et indéfectible des uns et des autres à l'égard du Successeur de Pierre et de son ministère particulier. Avec bien d'autres catholiques, vous comprenez que l'évangélisation du monde contemporain requiert de la part du Siège Apostolique une animation et une coordination intensifiées. Cela se fait à travers les Congrégations romaines bien connues, et les autres organismes nés du Concile Vatican II. Tous ces services doctrinaux, pastoraux, caritatifs, récemment réorganisés par la Constitution "Pastor Bonus" du mois de juin, ont absolument besoin d'être matériellement soutenus par le Peuple de Dieu. C'est ce que "Pro Petri Sede" a le mérite et la joie de faire depuis plus d'un siècle. J'ai, en effet, pris connaissance avec intérêt de vos statuts renouvelés en 1984 et approuvés par les trois Episcopats du Benelux. Quel chemin parcouru depuis la première "Ligue d'anciens Zouaves" fondée à Courtrai en 1871! Et quel élan ininterrompu de générosité!

De tout cœur, je rends grâce au Seigneur pour votre fidèle présence autour du Successeur de Pierre comme pour l'offrande magnifique que vous venez de lui remettre, fruit de la collecte 1987-88. Et dans cette action de grâce, je ne saurais oublier les responsables et les membres qui furent les initiateurs ou les continuateurs de votre œuvre de solidarité ecclésiale.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana